

SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
« Olivier MESSIAEN »

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le jeudi 13 février 2014 à 16 heures dûment convoqué par lettre individuelle en date du 22 janvier 2014, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence du Président, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

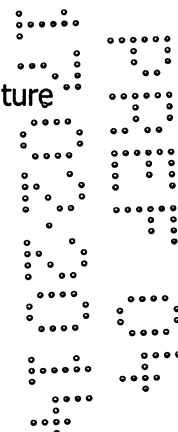
Monsieur Félix MOROSO, Président du Syndicat Mixte
Monsieur Robert LAURENTI, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération
Monsieur Serge COLIN, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération
Madame Françoise BERINGUIER-BOYER, Conseillère générale
Madame Nadine VOLLAIRE, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon, a quitté la séance à 16 h 30 en donnant pouvoir à Pierre SUZOR
Monsieur Pierre SUZOR, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général du CRD
Madame Christine JOLY, directrice administrative du CRD
Monsieur Benoît PAILLARD, directeur pédagogique et artistique adjoint du CRD
Monsieur Bernard SOURICE, Directeur du développement culturel de la DLVA
Monsieur François MONIN, Directeur général adjoint du Conseil général en charge de la culture
Madame Violette RENAUX, payeuse départementale

Etaient absents excusés :

Madame Sylviane CHAUMONT, Conseillère générale, pouvoir remis au Président
Monsieur René MASSETTE, Conseiller Général, pouvoir remis au Président



Délibération n° D-2014-06 (13/02/2014)

OBJET : **Droits d'inscription pour la rentrée scolaire 2014/2015**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux Syndicats Mixtes,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

Vu la délibération n° 2013-12 (10/04/2013) fixant les montants des droits d'inscription pour la rentrée scolaire 2013 – 2014 ;

Exposé des motifs –

Le Président présente quatre propositions du montant des droits d'inscription pour la rentrée scolaire 2014 – 2015 :

- Augmentation de 1.5 %
- Augmentation de 2 %
- Augmentation de 2.5 %
- Pas d'augmentation, montants identiques à 2013/2014.

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'approuver l'augmentation de 2.5 % des montants des droits d'inscription pour la rentrée scolaire 2014 – 2015 dont le détail est présenté dans l'annexe ci-jointe ;

D'autoriser le Président du Syndicat Mixte de Gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 13 février 2014.

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion,



Félix MOROSO.

2014 - 2015 AUGMENTATION DE 2,5%

Instrument, Chant, Jazz, Danse	au-delà de 24 012 €	De 16 007 à 24 011 €	De 12 806 à 16 007 €	De 9 605 à 12 805 €	Moins de 9605 €
1 inscription	270 €	237 €	192 €	148 €	113 €
En 3 fois	3 x 90	3 x 79	3 x 64	2 x 49 + 50	2 x 38 + 37
En 2 fois	2 x 135	119 + 118	2 x 96	2 x 74	57 + 56
2 inscriptions	439 €	394 €	316 €	237 €	134 €
En 3 fois	2 x 146 + 147	2 x 131 + 132	2 x 105 + 106	3 x 79	2 x 45 + 44
En 2 fois	220 + 219	2 x 197	2 x 158	119 + 118	2 x 67
3 inscriptions	529 €	473 €	383 €	282 €	169 €
En 3 fois	2 x 176 + 177	2 x 158 + 157	2 x 128 + 127	3 x 94	2 x 56 + 57
En 2 fois	265 + 264	237 + 236	192 + 191	2 x 141	85 + 84
Instrument, Chant, Jazz, Danse	au-delà de 24 012 €	De 16 007 à 24 011 €	De 12 806 à 16 007 €	De 9 605 à 12 805 €	Moins de 9605 €
1 inscription	406 €	354 €	287 €	222 €	169 €
En 3 fois	2 x 135 + 136	3 x 118	2 x 96 + 95	3 x 74	2 x 56 + 57
En 2 fois	2 x 203	2 x 177	144 + 143	2 x 111	85 + 84
2 inscriptions	659 €	591 €	474 €	354 €	202 €
En 3 fois	2 x 220 + 219	3 x 197	3 x 158	3 x 118	2 x 67 + 68
En 2 fois	330 + 329	296 + 295	2 x 237	2 x 177	2 x 101
3 inscriptions	793 €	709 €	575 €	424 €	255 €
En 3 fois	2 x 264 + 265	2 x 236 + 237	2 x 192 + 191	2 x 141 + 142	3 x 85
En 2 fois	397 + 396	355 + 354	288 + 287	2 x 212	128 + 127
Instrument, Chant, Jazz, Danse	au-delà de 24 012 €	De 16 007 à 24 011 €	De 12 806 à 16 007 €	De 9 605 à 12 805 €	Moins de 9605 €
1 inscription	541 €	473 €	382 €	293 €	224 €
En 3 fois	2 x 180 + 181	2 x 158 + 157	2 x 127 + 128	2 x 98 + 97	2 x 75 + 74
En 2 fois	271 + 270	237 + 236	2 x 191	147 + 146	2 x 112
2 inscriptions	878 €	788 €	631 €	473 €	269 €
En 3 fois	2 x 293 + 292	2 x 263 + 262	2 x 210 + 211	2 x 158 + 157	2 x 90 + 89
En 2 fois	2 x 439	2 x 394	316 + 315	237 + 236	135 + 134
3 inscriptions	1 057 €	944 €	766 €	563 €	337 €
En 3 fois	2 x 352 + 353	2 x 315 + 314	2 x 255 + 256	2 x 188 + 187	2 x 112 + 113
En 2 fois	529 + 528	2 x 472	2 x 383	282 + 281	169 + 168
COURS D'ENSEMBLE			Département	Hors Département	
Atelier de danse classique ados et adultes			169 €	220 €	
Atelier de danse jazz ou traditionnelle					
Formation musicale					
Orchestre, ensemble, musique de chambre					
Chœur ou ensemble vocal					
Ateliers d'ensemble, jazz, musiques traditionnelles					
Atelier théâtre ou clown					
Jardin, Eveil danse et/ou musique			101 €	110 €	
Eveil parcours coordonné			134 €	165 €	
Au-delà de 3 inscriptions par famille			46 €		
Discipline supplémentaire			68 €		